

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Académie Powerplay Academy Inc.	Numéro de permis 2016694	Date d'inspection Le 28 juin 2022	
Nom de l'établissement Académie Powerplay Academy		Numéro de téléphone (506) 853-7529	
Adresse 257 rue des Erables Dieppe NB E1A 9B1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mireille Comeau		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant et comprennent : c) des occasions : (ii) d'explorer les différentes formes de littérature.	21(c)(ii)	17 juin 2022	28 juin 2022
Commentaires : Des livres ont été ajoutées dans la classe. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : f) les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit.	24(1)(f)	14 juin 2022	28 juin 2022
Commentaires : Les listes de présences étaient dehors avec les éducatrices. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : i) la planification des menus et toute substitution.	24(1)(i)	14 juin 2022	28 juin 2022
Commentaires :			
29 L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les aires de circulation de l'établissement ainsi que les allées piétonnes extérieures soient exemptes d'obstacles et de dangers.	29	09 juin 2022	28 juin 2022
Commentaires :			
30(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu intérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	30(3)	09 juin 2022	28 juin 2022
Commentaires : Durant la sieste, les chaises qui sont empilées une sur l'autre pendant la sieste sont rangés à l'écart des enfants. La lacune est maintenant conforme.			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	17 juin 2022	
Commentaires : Durant l'inspection de suivi, l'inspectrice a eu une discussion avec l'administratrice au sujet que le dôme n'a pas de surface protectrice. L'inspectrice avise l'administratrice qu'elle doit vérifier le manuel du fabricant pour s'assurer d'avoir la surface appropriée pour cet équipement.			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(6) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge ou d'âge préscolaire est entourée d'une clôture d'au moins 1,22 m de hauteur dont la barrière est fermée en tout temps lorsque les enfants s'y trouvent.	31(6)	17 juin 2022	28 juin 2022
<p>Commentaires : L'inspectrice a observé que la section de la clôture qui était endommagée a été réparée. L'inspectrice recommande de faire la vérification de la clôture temporaire régulièrement pour assurer la sécurité des enfants.</p> <p>La lacune est maintenant conforme.</p>			
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : a) variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.	32(1)(a)	17 juin 2022	28 juin 2022
<p>Commentaires : Des livres ont été ajoutées dans la classe.</p> <p>La lacune est maintenant conforme.</p>			
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	17 juin 2022	
<p>Commentaires : Durant l'inspection de suivi, l'inspectrice a observé des enfants jouer sur la structure fixe dans le parc des préscolaires et il n'a pas de surface protectrice suffisante pour assurer la sécurité des enfants. Lors de l'inspection de renouvellement, une discussion avait eu lieu entre l'inspectrice et l'administratrice au sujet que cette structure ne pouvait pas être utiliser jusqu'à ce que la surface protectrice appropriée soit ajoutée. Une autre discussion a eu lieu durant l'inspection de suivi et l'inspectrice avise à nouveau l'administratrice que cette structure fixe ne peut pas être utilisée avant d'avoir une surface protectrice appropriée..</p>			
36(4) L'aire de repos de la garderie éducative à temps plein ou en milieu familiale permet un écart de 46 cm entre chaque lit d'enfant, parc pour enfant, lit portatif ou matelas de sieste.	36(4)	09 juin 2022	28 juin 2022
<p>Commentaires : Durant l'inspection de suivi, l'inspectrice a observé qu'il avait un espace de 46 cm entre chaque matelas.</p> <p>La lacune est maintenant conforme.</p>			
48(2) L'exploitant d'un établissement agréé peut fournir à l'enfant qui y est bénéficiaire de services de la nourriture que son parent ou son tuteur apporte de la maison, auquel cas la nourriture porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.	48(2)	17 juin 2022	28 juin 2022
<p>Commentaires : Durant l'inspection de suivi, l'inspectrice a observé 6 boîtes à dîner et ils étaient tous identifiés avec le nom de l'enfant.</p> <p>La lacune est maintenant conforme.</p>			
9(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs par groupe d'enfants d'âge homogène bénéficiaires de services est fixé à un éducateur pour chaque groupe composé des enfants suivants : a) au plus trois enfants en bas âge; b) au plus cinq enfants âgés de 2 ans; c) au plus huit enfants âgés de 3 ans; d) au plus dix enfants âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école; e) au plus quinze enfants d'âge scolaire.	9(1)	09 juin 2022	28 juin 2022
<p>Commentaires : Durant l'inspection de suivi, l'inspectrice a observé les enfants aller aux salles de bains avec leur éducatrice. L'administratrice avise l'inspectrice qu'un plan est en place pour s'assurer que les enfants ne vont pas aux salles de bains sans surveillance.</p> <p>La lacune est maintenant conforme.</p>			

Commentaires généraux

Durant l'inspection de suivi, l'inspectrice a été en mesure d'observer les enfants jouer pleinement dehors.

Les ratios sont respectés lors de l'inspection.

original signé par
Mireille Comeau

Le 29 juin 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Émilie Henry-Falardeau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 juin 2022

Date